

Vos prestations 2022⁽¹⁾

0 809 40 54 54 Service gratuit + prix appel

www.mutuelle-entrain.fr

Command Comm		Formule 1 L'essentiel à un tarif accessible	
Contentions consultation, vales as athered OPTANOPTANOPTANOCO 100%	SOINS COURANTS		
Selections	HONORAIRES MÉDICAUX		
Specialistic controllation, visit or authorist OPTANOPTANO OD 1:00%	Généraliste : consultation, visite si adhérent OPTAM/OPTAM CO	100%	
Specialistic consulation, vale on adherent OPTAMOPTAM CO 100% Actes Sechiques (2) From defined OPTAM 100% Actes Sechiques (2) From defined OPTAM 100% Echographie deniet OPTAM 100% Echographie Control From CPTAM 100% Echographie deniet on adherent OPTAM 100% ECHARLEST 100% ECHARLEST (ACTE AND CONTROL FROM CONTROL	Généraliste : consultation, visite non adhérent OPTAM/OPTAM CO	100%	
Aces sectinguage 12) and electro (PTPM 149% 1	Spécialiste : consultation, visite si adhérent OPTAM/OPTAM CO	100%	
Aces scringuages (2) non advisered OPTMA	Spécialiste : consultation, visite non adhérent OPTAM/OPTAM CO	100%	
Edengogaphe and earth OPTAM 140% Redictogaphe scanner, IRNI 140% Edengogaphe con and before IROTAM 140% Medicarners park on change 8 divis per IFAMO 140% Medicarners park on change 8 divis per IFAMO 140% Medicarners park on change 8 divis per IFAMO 140% Medicarners park on change 8 divis per IFAMO 150% FAREEL, MEDICAR 150% Peter paperalisings 150% Counted paperalisings 150% Counted paperalisings 150% Counted paper interesting of the state of the secondary does not express of viscosifience 150% Counted paper interesting of the state of the secondary of th	Actes techniques (2) adhérent OPTAM	160%	
Emboglaphs now and Novem OPTIAM 1,00% EDICAMENTS 1,00% EDICAMENTS 1,00% EMBOGRAPHIST FOR CONTROLOGY 1,00% Modicionants are on comage 8 50% par FAMO 1,00% AMERICAN CONTROLOGY 1,00% Exit apparellage 1,00% Control apparellage 1,00% Control apparellage 1,00% Control apparent mammains, capitains, covians at southing-grop indical exceptions 1,00% Concince pour incorrience 1,	Actes techniques (2) non adhérent OPTAM	140%	
Redinalogy surmers RM	Échographie adhérent OPTAM	160%	
Modelments pris on charge 8 0% part IAMO 100%	Échographie non adhérent OPTAM	140%	
Modicinamics price an change à 26% par I AMO 100% Modicinamics price an change à 26% par I AMO 100% Article Michael 100% PRIL apparathings 100% 500% Cridinal apparatishings 100% 500% Accompagnement pool opinishine et traitement des effeits secondaires des malastes graves et reduciées: 100% 500% Accompagnement pool opinishine et traitement des effeits secondaires des malastes graves et reduciées: 100% 500% Couches pour financies on ferfait (* 5 cms) 0.00% 100% Couches pour financies on ferfait (* 5 cms) 100% 100% NAUSS ET EXAMENS DE LABORATORIE 100% 100% DIRES ET EXAMENS DE LABORATORIE 100% 100% DIRES ET EXAMENS DE LABORATORIES 100% 100% DIRES ET EXAMENS DE LABORATORIES DE LIBRES 100% 100% DIRES ET EXAMENS DE LABORATORIES DE LIBRES DE		100%	
Modicination pris on charge à 15% per IAMO 100% + 100€ on 100			
Additionable price and charge à 15% par 17A/O 100% + 1006an 100% + 1006a		1001	
AFF ENER AMPORTATION 100% + 506/am Cance apparalliage 100% + 506/am Cance apparalliage 100% + 506/am Counted popular information, copilation, outsian of exotion-going médical axec portion 100% + 506/am pair type de profision Countes popular information, copilation, outsian of exotion-going médical axec portion 100% Countes popular information, copilation, outsian of exotion-going médical axec portion 100% Countes popular information of formation (* Sans) 100% Countes popular information of the state of		100%	
Pote tampers 100% + 5006m 100%		-	
Grant apparatillage 100% + 506/am 100% +			
Accompagnement post opératorie et tratement ose affets secondaries des matidies graves et redouclées : 100% + 506/an par type de prothèse l'Proféséerinjant mammale, capillarie, outaite et soutier grave de prothèse pour évantés de le franta (* fame)			
Publisher Impair mammane, cupitaire, ocutaire et soutlen-gorge médical avec poorse Couches pour inconfinence Couches pour inconfinence Couches pour inconfinence Couches pour inconfinence Tooks Tooks Tooks	Grand appareillage	100% + 50€/an	
Counter pour énurée de le réfant (> Sans) 100%		100% + 50€/an par type de prothèse	
	Couches pour incontinence	100%	
NAMES OF FEATMEND DE LABORATORE ENTATURE O INTÉST PROTIÈSS SONTAIRES 100% SANTÉ * Soins et problèmes 100% santé Intégralement pris en charge Soins et problèmes dentaires prises en charge par TAMO (sauf IniayCore) Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO (sauf IniayCore) Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO (sauf IniayCore) Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO (sauf IniayCore) Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Onthodonia concepte par TAMO (-16 ans) Problèmes dentaires (nos implant) non prises en charge par TAMO Onthodonia concepte par TAMO (-16 ans) Onthodonia concepte par TAMO (-	Couches pour énurésie de l'enfant (> 5ans)	-	
Intégralement pris en charge Intégralement Inté	HONORAIRES PARAMÉDICAUX	100%	
Solins at prothéses 100% santé 100% santé 100% solins at prothèses 100% santé 100% solins at prothèses 1000 solins 1000	ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE	100%	
Soins to profishees 100% santé Intégralement pris en charge INSISTENTAIRES 100% NOTINESES DINTAIRES À TARIES MAÎTRISÉS OU LIBRES Profishees dentaires prises en charge par l'AMO (sauf inlayCore) 100% Profishees dentaires (brois implant) non prises en charge par l'AMO - 100% UPPED SOURS ET ACTES Orthodontion acceptée par l'AMO (-16 ans) 230% DIAMON (-16 ans) 100% <th cols<="" td=""><td>DENTAIRE (3)</td><td></td></th>	<td>DENTAIRE (3)</td> <td></td>	DENTAIRE (3)	
Not Commerce Com	SOINS ET PROTHÈSES DENTAIRES 100% SANTÉ *		
Soins	Soins et prothèses 100% santé	Intégralement pris en charge	
Profiteses Detraines à Tarifs Maîtrisés ou Libres 100%	SOINS DENTAIRES		
Prothèses dentaires prises en charge par l'AMO (sauf InlayCore) 100% 101% 1010	Soins	100%	
Insignation 100%	PROTHÈSES DENTAIRES À TARIFS MAÎTRISÉS OU LIBRES		
Prothéses dentaires (hors implant) non prises en charge par l'AMO Chthodrolle non prise en charge par l'AMO Implantologie Intégralement prise on charge Intégralement pris en charge	Prothèses dentaires prises en charge par l'AMO (sauf InlayCore)	100%	
United Stolls ET ACTES 230% Orthodoritio acceptée par l'AMO (-16 ans) 230% Orthodoritio acceptée par l'AMO (-16 ans) 230% Orthodoritio non prise en charge par l'AMO - PTIQUE Prise en charge limitée à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans pour less adules sauf en cas de renouvellement anticipé prèvu à l'article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue (1 an) UPTIQUE Prise en charge limitée à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans pour less adules sauf en cas de renouvellement anticipé prèvu à l'article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue (1 an) UPTIQUE Prise en charge limitée à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans pour less adules sauf en cas de renouvellement anticipé prèvu à l'article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 14 article L168 (20 de la Sécurité Sociale, notamment pris en charge (20 de la Sécurité Sociale, notamment pris en charge (20 de la Sécurité Sociale, notamment pris en charge (20 de la Sécurité Sociale, notamment pris en cha	InlayCore	100%	
Orthodontile acceptée par IAMO (-16 ans) 230% Orthodontile non prise en charge par IAMO - Paradontilologie ¹ Paradontilologie ¹ Colore in the paradontilologie ¹ Colore in the paragonal paragonal in the paragonal paragonal paragonal in the paragonal paragonal paragonal in the paragonal	Prothèses dentaires (hors implant) non prises en charge par l'AMO	-	
Orthodordie non prise en charge par l'AMO 6 100% ± 110€/an 100% ± 110	AUTRES SOINS ET ACTES		
Parodontologie 100% + 110€/an 100	Orthodontie acceptée par l'AMO (-16 ans)	230%	
#####################################	Orthodontie non prise en charge par l'AMO	-	
PTIQUE Prise en charge limitée à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans pour les aduites sauf en cas de renouveillement anticlépé prévu à l'article L165 (Code de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue (1 an). ***PRIMEMENTS 100% SANTÉ** Montures relevant du 100% santé Montures verse relevant du 100% santé Montures verse serievant du 100% santé Montures verse suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Montures Montures verre) Montures (par ve	Parodontologie (4)	100% + 110€/an	
Lock de la Sécurité Scoale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue (1 an.) UILIPEMENTS 100% SANTÉ* Montures relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres simples relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres très complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Appairage Intégralement pris en charge Adaptaiton de la correction visuelle par l'opticien Intégralement pris en charge Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Intégralement pris en charge RERES DU MONTURES À TARIFS LIBRES ENFANT < 16 ANS Intégralement pris en charge Uerres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres vies complexes (par verre) 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres simpl	Implantologie	-	
Montures relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres simples relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres simples relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres très complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Intégralement pris en charge Verres très complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Intégra	OPTIQUE Prise en charge limitée à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans pour les adultes s	sauf en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article L165-1	
Montures relevant du 100% santé Verres simples relevant du 100% santé Verres complexes relevant du 100% santé Verres très complexes relevant du 100% santé Verres vers complexes relevant du 100% santé Verres vers complexes relevant du 100% santé Appairage Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Nontures Nontures Nontures Nontures Nontures Verres avers Verres verse Verres V	du Code de la Sécurité Sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue (1 an).		
Verres simples relevant du 100% santé Verres complexes relevant du 100% santé Verres très complexes relevant du 100% santé Verres très complexes relevant du 100% santé Appairage Appairage Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Montures Montures Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Montures à traifs libres (par verre) Verres simples (par verre) Verres complexes (par verre) Verres complexes (par verre) Montures (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Montures Mon	ÉQUIPEMENTS 100% SANTÉ *		
Verres complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Verres très complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Appairage Intégralement pris en charge Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Intégralement pris en charge Verres avec filtres Intégralement pris en charge Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Intégralement pris en charge Montures 100% Verres simples (par verre) 100% Verres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres supélments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% RES OU MONTURES À TARIFS LIBRES 100% Verres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres supplements (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres autris libres (par verre) 100% Verres autris libres (par verre) 100% Verres avec f	Montures relevant du 100% santé	Intégralement pris en charge	
Verres très complexes relevant du 100% santé Intégralement pris en charge Appairage Intégralement pris en charge Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Intégralement pris en charge Verres avec filtres Intégralement pris en charge Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Intégralement pris en charge RRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES ENFANT < 16 ANS Intégralement pris en charge Verres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres avec filtres 100% Verres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres sou MONTURES À TARIFS LIBRES 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100%	Verres simples relevant du 100% santé	Intégralement pris en charge	
Appairage Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Montures Montures Montures Montures Montures Montures Mores complexes (par verre) Verres simples (par verre) Verres complexes (par verre) Montures Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Montures Mont	Verres complexes relevant du 100% santé	Intégralement pris en charge	
Adaptation de la correction visuelle par l'opticien (litéres avec filtres avec filt	Verres très complexes relevant du 100% santé	Intégralement pris en charge	
Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Intégralement pris en charge Intégralement	Appairage	Intégralement pris en charge	
Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) **RES OU MONTURES À TARIFS LIBRES ENFANT < 16 ANS **Montures** **Montures à tarifs libres **Montures à tarifs libres (par verre) **Mon	Adaptation de la correction visuelle par l'opticien	Intégralement pris en charge	
RRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES ENFANT < 16 ANS Montures 100% Verres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres très complexes (par verre) 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% RES OU MONTURES À TARIFS LIBRES 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres rès complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres rès complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Verres avec filtres 100% Lentilles (remboursées par l'AMO) 100% + 85€/an Lentilles (remboursées par l'AMO) 85€/an Chirurgie réfractive -	Verres avec filtres	Intégralement pris en charge	
Montures 100% Verres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres très complexes (par verre) 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Netres out MONTURES À TARIFS LIBRES 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% NTILLES 100% Entilles (remboursées par l'AMO) 100% + 85€/an Lentilles (remboursées par l'AMO) 85€/an Chirurgie réfractive -	Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)	Intégralement pris en charge	
Verres simples (par verre) 100% Verres complexes (par verre) 100% Verres très complexes (par verre) 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiplosis, verres iseiconiques) 100% ERES OU MONTURES À TARIFS LIBRES *** Montures à tarifs libres 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres avec filtres 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Nutres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Entilles (remboursées par l'AMO) 100% + 85€/an Lentilles (remboursées par l'AMO) 85€/an Chirurgie réfractive -	/ERRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES ENFANT < 16 ANS		
Verres complexes (par verre) 100% Verres très complexes (par verre) 100% Adaptation de la correction visuelle par l'opticien 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% ERES OU MONTURES À TARIFS LIBRES 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres simples à tarifs libres (par verre) 100% Verres complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres très complexes à tarifs libres (par verre) 100% Verres avec filtres 100% Verres avec filtres (par verre) 100% Verres avec filtres 100% Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) 100% Entilles (remboursées par l'AMO) 100% + 85€/an Chirurgie réfractive -	Montures	100%	
Verres très complexes (par verre)100%Adaptation de la correction visuelle par l'opticien100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%ERES OU MONTURES À TARIFS LIBRESMontures à tarifs libres100%Verres simples à tarifs libres (par verre)100%Verres complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%Nutres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%Entilles (remboursées par l'AMO)100% + 85€/anLentilles (non remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	Verres simples (par verre)	100%	
Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) Montures à tarifs libres Montures à tarifs libres Verres simples à tarifs libres (par verre) Verres complexes à tarifs libres (par verre) Verres très complexes à tarifs libres (par verre) Verres très complexes à tarifs libres (par verre) Verres très complexes à tarifs libres (par verre) Verres avec filtres Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) **TILLES** Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100%	Verres complexes (par verre)	100%	
Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%ERRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES*********************************	Verres très complexes (par verre)	100%	
Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) RRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES Montures à tarifs libres Montures à tarifs libres Verres simples à tarifs libres (par verre) Verres complexes à tarifs libres (par verre) Verres très complexes à tarifs libres (par verre) Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) ENTILLES Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100% 100% 100% 100% 85€/an -	Adaptation de la correction visuelle par l'opticien	100%	
Montures à tarifs libres Montures à tarifs libres Montures à tarifs libres (par verre) Verres simples à tarifs libres (par verre) Verres complexes à tarifs libres (par verre) Verres très complexes à tarifs libres (par verre) Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) **NTILLES** Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive **Outres avec filtres (100% + 85€/an	Verres avec filtres	100%	
Montures à tarifs libres100%Verres simples à tarifs libres (par verre)100%Verres complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Adaptation de la correction visuelle par l'opticien100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%ENTILLES100% + 85€/anLentilles (remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)	100%	
Verres simples à tarifs libres (par verre)100%Verres complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Adaptation de la correction visuelle par l'opticien100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%ENTILLES100% + 85€/anLentilles (remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	VERRES OU MONTURES À TARIFS LIBRES		
Verres complexes à tarifs libres (par verre)100%Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Adaptation de la correction visuelle par l'opticien100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%Entilles (remboursées par l'AMO)100% + 85€/anLentilles (non remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	Montures à tarifs libres	100%	
Verres très complexes à tarifs libres (par verre)100%Adaptation de la correction visuelle par l'opticien100%Verres avec filtres100%Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)100%ENTILLES100% + 85€/anLentilles (remboursées par l'AMO)100% + 85€/anLentilles (non remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	Verres simples à tarifs libres (par verre)		
Adaptation de la correction visuelle par l'opticien Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) ENTILLES Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100% 100% 100% 100% + 85€/an 85€/an -	Verres complexes à tarifs libres (par verre)	100%	
Verres avec filtres Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) ENTILLES Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100% 100% + 85€/an 85€/an -	Verres très complexes à tarifs libres (par verre)	100%	
Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques) ENTILLES Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100% 100% + 85€/an 85€/an -	Adaptation de la correction visuelle par l'opticien	100%	
ENTILLES Lentilles (remboursées par l'AMO) Lentilles (non remboursées par l'AMO) Chirurgie réfractive 100% + 85€/an 85€/an -	Verres avec filtres	100%	
Lentilles (remboursées par l'AMO)100% + 85€/anLentilles (non remboursées par l'AMO)85€/anChirurgie réfractive-	Autres suppléments (prisme, système antiptosis, verres iseiconiques)	100%	
Lentilles (non remboursées par l'AMO) 85€/an Chirurgie réfractive -	ENTILLES		
Chirurgie réfractive -	Lentilles (remboursées par l'AMO)	100% + 85€/an	
	Lentilles (non remboursées par l'AMO)	85€/an	
Implants multifocaux	Chirurgie réfractive	-	
Impiante mulilocaux	Implants multifocaux	-	
Déficience visuelle (DMLA,)	Déficience visuelle (DMLA)		
limite de 400€/année civile	Bondino (Bittle 1,)	limite de 400€/année civile	



L'essentiel à un tarif accessible

AIDES AUDITIVES Prise en charge limitée à un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date d'acquisition. L'adaptation de l'aide auditive est réalisée par l'audioprothésiste pendant 4 ans, à raison d'au moins une séance tous les 6 mois au-delà de la première année. **ÉQUIPEMENTS 100% SANTÉ *** Équipements 100% santé <=20 ans Intégralement pris en charge Équipements 100% santé >20 ans Intégralement pris en charge AIDES AUDITIVES À TARIFS LIBRES 1 500€/oreille Prothèses auditives prises en charge et incluant l'AMO <=20 ans Prothèses auditives prises en charge et incluant l'AMO >20 ans 450€/oreille CONSOMMABLES, PILES ET ACCESSOIRES (KIT NETTOYAGE) 100% HOSPITALISATION (5) **HONORAIRES** 160% Honoraires Médecin si adhérent OPTAM/OPTAM CO 140% Honoraires Médecin non adhérent OPTAM/OPTAM CO CHAMBRE PARTICULIÈRE (6) Médical, chirurgical, obstétrique Ambulatoire 20€ Convalescence, réadaptation fonctionnelle SSR **FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER** Intégralement pris en charge **FRAIS DE SÉJOUR** 100% **FORFAIT JOURNALIER PSYCHIATRIE** Intégralement pris en charge TRANSPORT AMBULANCE 100% PARTICIPATION FORFAITAIRE PAR ACTE >120€ Intégralement pris en charge **FORFAIT PATIENT URGENCES** Intégralement pris en charge FRAIS D'ACCOMPAGNANT **ALLOCATION POUR FRAIS DIVERS HOSPITALISATION** PACK BIEN ÊTRE, MÉDECINE ALTERNATIVE ET COMPLÉMENTAIRE ACUPUNCTEUR, OSTÉOPATHE, ÉTIOPATHE, DIÉTÉTICIEN, CHIROPRACTEUR, HOMÉOPATHE, PÉDICURE **PODOLOGUE** (avec diplôme d'état) 20€/an PSYCHOLOGUE, ERGOTHÉRAPEUTE, PSYCHOMOTRICIEN (avec diplôme d'état) HOMÉOPATHIE, PHYTOTHÉRAPIE 20€/an **CURES THERMALES** FORFAIT THERMAL, SURVEILLANCE MÉDICALE, HÉBERGEMENT 100% **FORFAIT CURE PRÉVENTION** ACTES DE PRÉVENTION ET VACCINS REMBOURSÉS PAR L'AMO 100% **OSTÉODENSITOMÉTRIE ACCEPTÉE PAR L'AMO** 100% + 45€/an **ACTES OSTÉODENSITOMÉTRIE** 45€/an **NON PRISE EN CHARGE PAR L'AMO** CONTRACEPTION NON REMBOURSÉE PAR L'AMO 120€/an (pilule, anneau vaginal, préservatif, spermicides, implants, patch) **SEVRAGE TABAGIQUE** 50€/an VACCINS NON REMBOURSÉS PAR L'AMO ET TRAITEMENT ANTIPALUDIQUE / VACCIN ANTIGRIPPE 100% + 40€/an **DÉPISTAGE RAPIDE INFECTION VIH** 30€/an **DIVERS AVANTAGES ALLOCATION MATERNITÉ - ADOPTION** 200€ FRAIS OBSÈQUES (7) 550€ **SERVICE VACANCES** OUI MAGAZINE VIVA OUI ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE RMA [8] OUI SANTÉCLAIR (9) OUI

- Les prestations s'inscrivent dans le respect du contrat « Responsable et Solidaire » et dans la limite des frais engagés. Les prestations sont indiquées en pourcentage de la base de remboursement de la sécurité sociale (BR) en incluant la part de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) en vigueur au jour de la signature du contrat. Lorsque le professionnel de santé n'est pas conventionné(e) avec l'Assurance maladie, la base de remboursement est le Tarif d'Autorité (dont le montant est très inférieur aux tarifs de remboursement pour les professionnels de santé conventionnés). L'absence de prise en charge par les régimes sociaux obligatoires ne donne pas lieu à remboursement par la Mutuelle, sauf cas spécifiques mentionnés dans le tableau de garantie. Les forfaits exprimés par an s'entendent, sauf précision, par année civile.
- Actes chirurgicaux et non chirurgicaux pratiqués hors hospitalisation par les médecins
- spécialistes : chirurgiens, cardiologues, ophtalmologues, gastro-entérologues, gynécologues ...
- Les remboursements interviennent le cas échéant dans la double limite du niveau de garantie exprimé et des honoraires de facturation fixés par la convention nationale des chirurgiens-dentistes.
- Majoration de 5% du forfait parodontologie dans les centres de santé qui adhérent au conventionnement dentaire mutualiste

PROTECTION JURIDIQUE SANTÉ ET MÉDICALE [10]

- Sauf établissements médicaux-sociaux et unité de soins pour longs séjours.
 Chambre particulière : pour les établissements conventionnés par la FNMF dans le cadre du conventionnement mutualiste hospitalier (CHM), la participation de Mutuelle Entrain est limitée aux (6) tarifs négociés ; le règlement s'effectue auprès de l'établissement dans le cadre du tiers payant. Pour les établissements non conventionnés par la FNMF, la participation de la Mutuelle se limite au montant défini par la garantie souscrite ; le règlement peut s'effectuer auprès de l'établissement ou, à défaut de tiers payant, à l'adhérent.
- Adhésion avant le 60ème anniversaire Mutuelle d'Ivry la Fraternelle: 23, rue Yves Toudic, 75481 PARIS CEDEX 10.
 - Ressources Mutuelles Assistance 46, rue du Moulin BP 62127 44121 VERTOU Cedex. Immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 444 269 682.
- Santéclair Société Anonyme au capital de 3 834 030 euros avant son siège 7 Mail Pablo Picasso 44046 Nantes Cedex 1 Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 428 704 977.
- COVEA PROTECTION JURIDIQUE: 33 rue de Sydney 72045 Le Mans Cedex 2.



OPTAM/OPTAM CO: option pratique tarifaire maîtrisée issue de la convention médicale en vigueur. AMO : Assurance Maladie Obligatoire (CPRP SNCF, Régime général ou local)

* Tels que définis réglementairement.

OUI

Déclinaison 2022 des exemples de remboursement visés

à l'annexe 2 de l'engagement

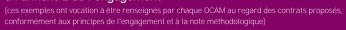
(ces exemples ont vocation à être renseignés par chaque OCAM au regard des contrats proposés, conformément aux principes de l'engagement et à la note méthodologique)





Exemple Hospitalisation	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement assurance maladle obligatoire	Remboursement Mutuelle Entrain	Reste à charge
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00€	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	198,16 €	156,84 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : L'OPTAM ou L'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	198,16 €	182,22 €	50,62 €
Optique				
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	95,00€	17,10 €	77,90 €	0,00€
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09€	0,06€	344,85 €
Equipement optique de classe A monture + 2 verres multifocaux complexes (équipement 100%santé)	180,00 €	32,40 €	147,60 €	0,00 €
Equipement optique de classe B : monture + 2 verres multifocaux complexes	368,00€	0,09€	0,06€	367,85 €
Lentilles non prises en charges par l'AMO		0,00€	85€/an	
Dentaire				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00€
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	36,00 €	418,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	32,25 €	418,70 €
Orthodontie enfant sur 12 mois	1 180,00 €	387,00 €	503,10 €	290,00 €
Aldes auditives				
Alde auditive de classe I par oreille (>20 ans): 100% santé.	950,00€	240,00 €	710,00 €	0,00€
Aide auditive de classe II par oreille(>20 ans)	1 476,00 €	240,00€	210,00€	1 026,00 €
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00€	20,00€	9,00€	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : L'OPTAM ou L'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00€	9,00 €	15,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : L'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €
Prévention et médecines alternatives				
Acupuncteur, Ostéopathe, Etiopathe, Chiropracteur, Pedicure Podologue, Diététitien, Homéopathe, Psychologue, Psychomotricien, Ergothérapeute	50,00 €	0,00€	20€/an	

Déclinaison 2022 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'engagement

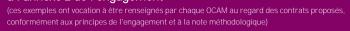




FORMULE 1 - Bénéficiaire CP

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement assurance maladle obligatoire	Remboursement Mutuelle Entrain	Reste à charge
Hospitalisation Forfalt journalier hospitalier en court séjour	20,00€	0 €	20 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	271,70 €	83,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	132,68 €	50,62 €
Optique				
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	95 €	28,50 €	66,50 €	0,00€
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345 €	0,09€	0,00€	344,91 €
Equipement optique de classe A monture + 2 verres multifocaux complexes (équipement 100%santé)	180 €	54,00 €	126,00€	0,00€
Equipement optique de classe B : monture + 2 verres multifocaux complexes	368 €	0,09 €	0,00€	367,91 €
Lentilles non prises en charges par l'AMO Dentaire		0 €	85€/an	
Détartrage	28,92 €	21,69 €	7,23 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00€	90,00 €	410,00€	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	90,00€	30 €	418,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	80,63€	26,88 €	431,20 €
Orthodontie enfant sur 12 mois	1 180 €	387,00 €	503,10 €	289,90 €
Aldes auditives				
Aide auditive de classe I par oreille (>20 ans): 100% santé.	950,00 €	400,00€	550,00 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille(>20 ans)	1 476,00 €	400,00€	50,00€	1 026,00 €
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	17,75 €	6,25 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	21,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	21,50 €	7,50 €	15,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00€	16,25€	5,75 €	34,00 €
Prévention et médecines alternatives				
Acupuncteur, Ostéopathe, Etiopathe, Chiropracteur, Pedicure Podologue, Diététitien, Homéopathe, Psychologue, Psychomotricien, Ergothérapeute	50 €	0 €	20€/an	

Déclinaison 2022 des exemples de remboursement visés à l'annexe 2 de l'engagement







Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement assurance maladle obligatoire	Remboursement Mutuelle Entrain	Reste à charge
Hospitalisation				
Forfalt Journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	271,70 €	83,30 €	0,00€
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	132,68 €	50,62 €
Optique				
Equipement optique de classe A : monture + 2 verres unifocaux (100% santé)	95,00€	17,10 €	77,90 €	0,00€
Equipement optique de classe B : monture + 2 verres unifocaux	345,00€	0,09€	0,06€	344,85 €
Equipement optique de classe A : monture + 2 verres multifocaux complexes	180,00€	32,40 €	147,60 €	0,00€
Equipement optique de classe B : monture + 2 verres multifocaux complexes	368,00 €	0,09 €	0,06 €	367,85 €
Lentilles non prises en charges par l'AMO		0,00 €	85€/an	
Dentalre				
Détartrage	28,92 €	28,92 €	0,00€	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	120,00 €	380,00 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	120,00 €	0,00€	418,70 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	107,50 €	0,00€	431,20 €
Aldes auditives				
Aide auditive de classe I par oreille (>20 ans) : 100% santé	1 100,00 €	210,00 €	890,00 €	0,00 €
Aide auditive de classe II par oreille(>20 ans)	1 476,00 €	240,00€	210,00€	1 026,00 €
Soins courants				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00€	29,00 €	0,00€	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	29,00€	0,00€	15,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00€	22,00€	0,00€	34,00€
Prévention et médecines alternatives				
Acupuncteur, Ostéopathe, Etiopathe, Chiropracteur, Pedicure				

Assurance Complémentaire Santé

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : Mutuelle Entrain- Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité. SIREN : 775 558 778

Produit : Formule 1

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle. En particulier, les niveaux de remboursement seront détaillés dans le tableau de garanties.

De quel type d'assurance s'agit-il ?
Le produit Formule 1 est destiné à rembourser tout ou partie des frais de santé restant à la charge de l'assuré et des éventuels bénéficiaires en cas d'accident, de maladie ou de maternité, en complément de la Sécurité sociale française. Le produit respecte les

conditions légales des contrats responsables.



Qu'est-ce qui est assuré ?

Les montants des prestations sont soumis à des plafonds qui varient en fonction du niveau de garantie choisi, et figurent dans le tableau de garanties. Ils ne peuvent être plus élevés que les dépenses engagées, et une somme peut rester à votre charge.

LES GARANTIES SYSTEMATIQUEMENT PREVUES

- Hospitalisation et maternité: Honoraires, frais de séjour, forfait journalier hospitalier, transport, chambre particulière, dépassement d'honoraires.
- ✓ Soins courants et prescriptions médicales : Consultations généralistes et spécialistes, visites médecins, radiologie et analyses médicales, auxiliaires médicaux, pharmacie à service médical rendu (SMR) élevé ou modéré (remboursés à 65% et 30% par la Sécurité sociale).
- Frais optiques: Lunettes (monture et verres), lentilles de contact.
- Frais dentaires: Soins dentaires, prothèses dentaires (couronnes, bridges, appareils amovibles), orthodontie, parodontologie.
- Appareillages remboursés par la Sécurité sociale: prothèses auditives, orthèses, prothèses externes (mammaires, capillaires, oculaires).
- ✓ Prestations supplémentaires : Bien être : acupuncteur, ostéopathe, chiropracteur, étiopathe, diététicien, pédicure-podologue, homéopathe.
 - Psychologue, ergothérapeute, psychomotricien.
- Prévention : ostéodensitométrie, contraception, sevrage tabagique, vaccins non remboursés.
 Allocation maternité. Frais d'obsèques.

LES SERVICES SYSTEMATIQUEMENT PREVUS

- ✓ Tiers payant pour éviter de faire l'avance de frais.
- Réseau de soins (réduction tarifaire chez les opticiens, chirurgiens-dentistes et audioprothésistes partenaires) et Téléconsultation Médicale.

L'ASSISTANCE SYSTEMATIQUEMENT PREVUE

- Aide-ménagère en cas d'hospitalisation y compris en ambulatoire.
- ✓ Protection Juridique Santé et Médicale.

Les garanties précédées d'une coche \checkmark sont systématiquement prévues au contrat.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- Les soins reçus en dehors de la période de validité du contrat.
- Les indemnités versées en complément de la Sécurité sociale en cas d'arrêt de travail.
- La chirurgie esthétique non prise en charge par la Sécurité Sociale.
- Le forfait journalier hospitalier et la chambre particulière facturés par les établissements d'hébergement médicaux-sociaux, comme les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ou les établissements d'hébergement pour les personnes dépendantes (EHPAD).



Y-a-t-il des exclusions à la couverture?

PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT RESPONSABLE

- La participation forfaitaire de 1€ et les franchises sur les boites de médicaments, actes paramédicaux et transport.
- La majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires si les dépenses de santé sont réalisées en dehors du parcours de soins.
- Les dépassements d'honoraires au-delà de la limite fixée réglementairement pour les médecins n'adhérant pas à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée.

PRINCIPALES RESTRICTIONS

- Chambre particulière : remboursement à hauteur de 20€/jour uniquement en hospitalisation ambulatoire.
- Frais d'obsèques : prise en charge à hauteur de 550€ sauf adhésion à la mutuelle après 60 ans.
- **Optique**: prise en charge limitée à un équipement par période de 2 ans, réduite à 1 an pour un mineur ou en cas d'évolution de la vue.
- **Dentaire** : pas de prise en charge des prothèses non remboursées par la sécurité sociale.
- Appareillage auditif : remboursement limité à 450 € par appareil et par an pour les plus de 20 ans
- Cure thermale : remboursement limité au ticket modérateur.
- Bien être : 20 € de forfait global par an et par bénéficiaire.



Où suis-je couvert?

- ✓ En France et à l'étranger.
- Dans le cas où les soins ont été dispensés à l'étranger, le remboursement s'effectue si le régime d'assurance maladie obligatoire français intervient, quelle que soit la dépense engagée.



Quelles sont mes obligations?

Sous peine de suspension des garanties

A la souscription du contrat :

- Remplir avec exactitude le bulletin d'adhésion fourni par la mutuelle,
- Fournir tous documents justificatifs demandés par la mutuelle,
- Régler la cotisation (ou fraction de cotisation) indiquée au contrat.

En cours de contrat :

- Fournir tous documents justificatifs nécessaires au paiement des prestations prévues au contrat.
- Payer les cotisations.
- Faire parvenir les demandes de remboursements à la mutuelle dans un délai maximum de 2 ans suivant la date de remboursement des soins de la Sécurité Sociale.
- Informer la mutuelle dans les plus brefs délais des évènements suivants, dès leur survenance :
 - · Changements de situation : changement d'adresse, modification de sa composition familiale (naissance, mariage, décès), changement de situation au regard des régimes obligatoires français d'assurance maladie,
 - Changement de profession : perte d'emploi, départ à la retraite.



Quand et comment effectuer les paiements ?

Les cotisations sont payables annuellement à la date indiquée dans le contrat mutualiste. Un paiement fractionné peut toutefois être accordé (Semestriel, Trimestriel, Mensuel) sans aucun frais supplémentaire. Les paiements peuvent être effectués par prélèvement sur salaire ou pension, chèque ou prélèvement automatique.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

La date d'effet du contrat est fixée d'un commun accord et est indiquée dans le contrat. En cas de contrat conclu à distance, l'assuré dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, qui commence à courir à compter de la conclusion du contrat, ou à compter de la réception de l'ensemble de la documentation contractuelle (si cette date est postérieure à la date de conclusion du contrat).

Le contrat est conclu pour une durée d'un an et se renouvelle automatiquement d'année en année à sa date d'échéance principale sauf résiliation par l'une des parties dans les cas et conditions fixées au contrat mutualiste.



Comment puis-je résilier le contrat ?

Vous pouvez mettre fin au contrat mutualiste :

- À la date d'échéance principale du contrat mutualiste, soit le 31 décembre, en nous adressant une lettre recommandée ou tout autre moyen prévu par l'article L221-10-3 du code de la mutualité, et ce, au moins deux mois avant cette date (délai de préavis),
- En cas de modification de votre situation personnelle ou professionnelle ayant une influence directe sur les risques garantis,
- Dans les 20 jours de l'envoi de l'avis d'échéance annuelle de cotisation, si cette information est adressée moins de 15 jours avant la date de fin du délai de préavis, ou après cette date.

Le contrat peut aussi être résilié dans les conditions fixées par l'article L221-10-2 du code de la mutualité : résiliation du contrat après expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, sans frais ni pénalités.